

MAIRIE D'EYRAGUES (13630)

L'an deux mil dix-huit, le treize février, le Conseil Municipal d'Eyragues, dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Max GILLES, Maire

Date de la convocation :
6 février 2018

Conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Procurations : 5
Votes : 22

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 13 FEVRIER 2018

Étaient présents les conseillers municipaux :

GILLES Max, TROUSSEL Marc, POURTIER Yvette, DELAIR Patrick, MISTRAL Christiane, GAVANON Michel, BASNEL Françoise, PANCIN Pierre, ROSELLO Louis, RICARD André, MARTINI Geneviève, GOLFETTO Rémi, DELILLE Nicole, AMAT Bruno, CHABAUD Sandra, ROSSI Yannick, AUBERY Jérémy.

Absents excusés et représentés :

JULLIAN Madeleine a donné procuration à MISTRAL Christiane, PACCHIONI Maryse a donné procuration à CHABAUD Sandra, DELABRE Eric a donné procuration à BASNEL Françoise, MISTRAL Christelle a donné procuration à DELAIR Patrick, MARCEL David a donné procuration à TROUSSEL Marc.

Absents excusés :

POUJOL Odile, MIGNOT Brigitte, LAUGE Sylviane, NIETO Corinne, BOUCHET Aurélien.

Monsieur le Maire accueille les Conseillers Municipaux et ouvre la séance à 19h00.

Yvette POURTIER est nommée secrétaire de séance.

1. Affaires Administratives

1.1. Personnel – Modification du tableau des effectifs (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

Afin de prendre en compte les évolutions de personnel, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs.

Le détail des modifications est présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces modifications.

1.2. Convention avec Soliha Provence pour l'instruction des demandes de subventions rénovation de façades (D)

Rapporteur : Marc TROUSSEL

La Commune a confié à Soliha Provence une mission d'assistance administrative, technique et financière pour le montage et le suivi des dossiers de restauration des façades auprès de la collectivité et en direction des propriétaires et commerçants de la Ville.

Afin de poursuivre cet accompagnement en 2018, il est proposé de conclure une nouvelle convention avec SOLIHA PROVENCE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la conclusion de cette convention avec SOLIHA PROVENCE.

2. Affaires Financières

2.1. Enfance/Jeunesse – Détermination des tarifs pour le séjour au ski organisé pour les jeunes de la commune (D)

Rapporteur : Françoise BASNEL

Comme chaque année la Commune organise pendant les vacances de février prochain pour les jeunes qui le souhaitent un séjour au ski.

Le séjour se déroulera du 25 février au 2 mars 2018, au Val d'Allos.

L'hébergement sera au Chalet Sainte Brigitte sur la Commune d'Allos.

Le tarif de base du séjour est de 574,00 € par enfant, tout compris.

Afin de donner la possibilité à l'ensemble des familles d'inscrire leurs enfants, la Commune apporte, d'une part, une aide au séjour en fonction du quotient familial :

- de 0 à 900 : aide de 60€ par jour soit 360 € pour le séjour ramenant son prix pour la famille à **214€** le séjour
- de 901 à 1500 : aide de 40€ par jour soit 240€ pour le séjour, ramenant son prix pour la famille à **334€** le séjour
- plus de 1500 : aide de 10€ par jour soit 60€ pour le séjour, ramenant son prix pour la famille à **514€** le séjour.

Par ailleurs, la Commune met également à la disposition de l'organisateur du séjour, l'association Vacances Evasion, un agent pour assurer les fonctions de Directeur pour la durée de ce séjour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'organisation du séjour au ski telle que présentée et approuve les tarifs proposés.

2.2. Débat d'orientations budgétaires (D)

Rapporteur : Max GILLES

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, a lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Il s'agit d'une discussion autour des orientations constatées et à venir de la structure budgétaire communale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la communication des éléments d'informations contenus dans le rapport remis et présenté par M. le Maire.

3. Biens – Patrimoine – Travaux

3.1. Avancement de travaux/projets (I)

3.1.1. Quartier du Planet

Monsieur Patrick DELAIR informe le Conseil que l'entreprise BAS-MONTEL met en œuvre trois équipes pour la réalisation de ce chantier, ce qui leur permet d'avancer à un rythme soutenu d'environ 65 ml par jour.

Le béton désactivé devrait commencer à être réalisé à compter de la semaine 9.

Il indique également que du fait des travaux la collecte des ordures ménagères est perturbée mais une solution devrait être mise en œuvre par les services de la Communauté d'Agglomération avec l'installation de trois containers rue du Réal Couvert.

4. Divers

Madame Yvette POURTIER informe le Conseil sur les démarches entreprises auprès des autorités militaires afin de pouvoir disposer d'un piquet d'honneur pour les célébrations du 11 novembre (centenaire de l'armistice).

Elle signale également un souci de collecte des ordures ménagères au chemin des Dorthes lors de la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable, de même la distribution du courrier est perturbée sur ce secteur.

Monsieur Patrick DELAIR, informe que ces travaux sont achevés.

Monsieur Pierre PANCIN informe le conseil que le vendredi 2 mars sera présentée à la salle Baudile Lagnel, l'édition 2018 du livret du Comité des Fêtes

M. Rémi GOLFETTO informe le Conseil sur les formations proposées par l'ATD 13 à destination des élus.

Madame Françoise BASNEL informe le Conseil sur les débuts de l'opération de tri des déchets alimentaires au restaurant scolaire.

Par ailleurs le Conseil est informée qu'un exercice « Alerte Intrusion » sera effectué au Restaurant scolaire le 22 février dernier en présence d'un représentant de la Gendarmerie.

Madame Sandra CHABAUD fait part de l'organisation de la « Boum de l'école Primaire » qui s'est tenue le 9 février dernier à la Salle des Fêtes.

Monsieur Yannick ROSSI fait part de problèmes de tri au lotissement La Fauvette et demande que les travaux du Planet prévoient la mise en place de fourreaux pour les portails taurins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h57

La Secrétaire de Séance

Yvette POURTIER

Le Maire

Max GILLES